

Numéro de client:

Email:

Informations du compte

Nom complet du titulaire du compte (Prénom, nom de famille) (**Investisseur A**)

Nom complet du titulaire du compte (pour les comptes joints)(Prénom, nom de famille) (**Investisseur B**)

Personne de confiance (PDC) (voir note 1)

Je désigne la personne ci-dessous pour être mon PDC

Je ne souhaite pas désigner de PDC

Nom de PDC

Numéro de téléphone de PDC

Email de PDC

Adresse de PDC

Relation de PDC

Profil de l'investisseur

Vos connaissances en investissement

(Pour les demandeurs multiples, veuillez indiquer les connaissances de chaque titulaire du compte.)

Investisseur A

Développées
Modérées
Faibles

Investisseur B

Développées
Modérées
Faibles

Vos revenus annuels approximatifs

Moins de 24,999 \$
25,000 \$ - 74,999 \$
75,000 \$ - 149,999 \$
Plus de 150,000 \$

Inv. A Inv. B

La valeur approximative de votre patrimoine

Estimation des actifs liquides (investissements / espèces)
Estimation des actifs immobilisés (real estate, etc.)
Estimation des passifs (hypothèques, prêts)
Estimation de votre patrimoine

Nombre de personnes à charge :

Statut professionnel A: Étudiant(e): Employé(e): Retraité(e):
Statut professionnel B: Étudiant(e): Employé(e): Retraité(e):

La valeur nette comprend la valeur nette du conjoint

Oui Non

Votre occupation ou la nature de votre entreprise (actuelle ou passée si à la retraite) Nom de l'employeur

Investisseur

A Adresse de l'employeur (numéro, apt. ou numéro des bureaux, ville, province, code postal)

Votre occupation ou la nature de votre entreprise (actuelle ou passée si à la retraite) Nom de l'employeur

Investisseur

B Adresse de l'employeur (numéro, apt. ou numéro des bureaux, ville, province, code postal)

Government-issued photo ID

Type de pièce d'identité

Pays d'émission

Province/l'État d'émission

Investisseur

A Numéro (#) Date de l'émission (jj-mm-aaaa) Date d'expiration (jj-mm-aaaa)

Type de pièce d'identité

Pays d'émission

Province/l'État d'émission

Investisseur

B Numéro (#) Date de l'émission (jj-mm-aaaa) Date d'expiration (jj-mm-aaaa)

Initiales de l'investisseur A:

Initiales de l'investisseur B:

Exigences de déclaration des impôts étrangers – Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) et Common Reporting Standard (CRS)

Investisseur A Je suis résident ou résidente du Canada
Je suis un résident fiscal ou un citoyen des États-Unis ou un résident fiscal d'une autre juridiction

Investisseur B Je suis résident ou résidente du Canada
Je suis un résident fiscal ou un citoyen des États-Unis ou un résident fiscal d'une autre juridiction

Personne politiquement exposée/responsable d'une organisation internationale

Veillez indiquer si vous, un membre de votre famille (votre époux ou conjoint de fait, votre enfant, votre mère ou votre père, la mère ou le père de votre époux ou conjoint de fait, ou un enfant de votre mère ou de votre père), ou un proche associé est un chef d'État ou de gouvernement ; un membre du conseil exécutif du gouvernement ou un membre d'une législature ; un sous-ministre (ou équivalent); un ambassadeur ou un attaché ou conseiller d'ambassadeur ; un général militaire (ou un grade supérieur) ; un président d'une entreprise ou d'une banque publique ; un chef d'une agence gouvernementale; un juge; un chef ou président d'un parti politique dans une législature ; le chef d'une organisation internationale créée par le gouvernement des États ; ou le chef d'une institution créée par une organisation internationale.

Investisseur A Oui Non

Détails/Poste :

Investisseur B Oui Non

Détails/Poste :

Profil de risque

Chaque décision d'investissement implique un degré de risque d'un type ou d'un autre. Lorsqu'on investit en bourse par exemple, il y a un fort probable que la valeur de votre investissement diminue sur une période donnée à court terme. Pour éviter ce risque, vous pouvez conserver votre argent sur un compte d'épargne, mais vous courez le risque de voir votre pouvoir d'achat diminuer à long terme en raison de l'inflation. Votre profil de risque est inférieur de votre capacité de risque (une mesure de votre situation financière globale) et de votre tolérance au risque (votre niveau de confort avec le risque). Ton profil de risque vous aidera à déterminer quels investissements vous conviennent.

Capacité de risque (voir note 2)

La capacité de risque est définie comme votre capacité à résister aux pertes et est déterminée par vos actifs, votre niveau d'endettement ainsi que le montant et la stabilité de vos revenus. Votre âge peut être un facteur si vous êtes entièrement dépendant de vos investissements et avez moins de temps pour récupérer si ces actifs perdent de la valeur.

Élevée
Moyenne
Faible

Investisseur A
Investisseur B

Caractéristiques des comptes (voir note 3)

La tolérance au risque est défini comme votre volonté d'accepter des baisses à court terme dans l'attente de rendements plus élevés à long terme. Notez que même si la capacité de risque s'applique au niveau de l'investisseur, la tolérance au risque est pris en compte par type de régime. En d'autres termes, votre tolérance au risque peut varier, selon le type de régime, de sorte que votre tolérance au risque diffère entre votre REER et votre CELI, par exemple.

Type de compte	Objectifs principaux			Tolérance au risque				Horizon prévisionnel			
	Revenu	Croissance	Équilibré	Faible	Faible à moyenne	Moyenne	Moyenne à élevée	Élevée	<5 ans	5 - 10 ans	>10 ans
OUVERT											
REER											
FERR											
CELIAPP											
CELI											
REEE											
AUTRE											

Une autre personne que vous, le(s) titulaire(s) du compte, a-t-elle des intérêts financiers dans le(s) compte(s) ?

Oui Non

Est-ce que vous, le titulaire, désirez désigner une autre personne qui aura une procuration sur ce compte ?

Oui Non

Initiales de
l'investisseur A:

Initiales de
l'investisseur B:

Déclaration client

Je/J'

- reconnaissez avoir reçu la déclaration de politique générale de confidentialité disponible directement auprès de Tradex ou sur son site Web à www.tradex.ca et consentez à ce que mes renseignements personnels soient collectés, détenus, utilisés et divulgués par Tradex de la manière et aux fins identifiées dans la déclaration générale de confidentialité. Déclaration de politique de confidentialité. Si j'ai fourni des informations concernant mon conjoint/partenaire et/ou mon bénéficiaire, je confirme que je suis autorisé à fournir ces informations ;
- autoriser Tradex à accepter et à agir sur une copie numérique de la demande comme si cette copie était un original. Après avoir rempli la section Autorisation limitée ci-dessus, j'autorise Tradex à accepter mes instructions par téléphone, courrier électronique et fax concernant le fonctionnement du ou des comptes ;
- déclarer que toutes les informations fournies sont véridiques et exactes, que je n'ai caché aucune information et accepter d'informer Tradex de tout changement dans les informations personnelles fournies lorsqu'il se produit ;
- au besoin, accuser réception de l'aperçu du fonds et des pièces justificatives concernant la famille de fonds communs de placement Tradex; et comprendre que toutes les transactions applicables sont effectuées selon les termes et conditions qui y sont indiqués ;
- certifier, si j'achète des Fonds Tradex, que je suis employé dans le secteur public ou que je suis par ailleurs admissible à acheter des actions/ unités de fonds communs de placement Tradex tel que prévu dans l'aperçu du fonds (par exemple, membre de ma famille, ancien employé);
- comprendre que les fonds communs de placement ne sont pas assurés en vertu de la Loi sur l'assurance-dépôts du Canada ou de la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec; et accuser réception des documents de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) : Formulaire de renseignements sur les plaintes des clients et Les risques liés à l'emprunt pour l'achat de placements.
- accuser réception d'une copie du document de relation client Tradex et de ce formulaire de demande.

Reconnaissance et acceptation du/des titulaire(s) du compte

Par la présente, je confirme que toutes les informations déclarées sont exactes et complètes, et n'avoir dissimulé aucun renseignement, et j'accepte de tenir Tradex informé de tout changement de situation au plus tôt. J'ai lu et compris les notes explicatives à la page 2 de ce document.

Signature du titulaire de compte

Date

Signature du co-titulaire de compte

Date

Vérifié et accepté par Gestion
Tradex

Date

Notes:

Description des définitions de la personne de confiance, des caractéristiques de capacité de risque et des caractéristiques du compte (tolérance au risque, objectifs d'investissement et horizon temporel)

Note 1: Personne de Confiance (PDC):

Le PDC que vous désignez, à l'exception de votre conjoint, ne devrait pas être actuellement impliqué dans la prise de décisions d'investissement sur vos comptes (c'est-à-dire une procuration ou une autorisation commerciale). Devrait-il y avoir un moment où votre conseiller de l'investissement se soucie de votre compréhension de votre situation financière, de votre capacité à prendre des décisions financières, abus financier, ou s'ils ne parviennent pas à vous joindre après plusieurs tentatives et une période prolongée (par exemple, 6 mois), vous autorisez Gestion Tradex Inc. à contacter votre PDC, établi ci-dessus et à divulguer suffisamment d'informations personnelles afin que votre PDC puisse vous aider.

L'ajout d'un PDC à votre compte est facultatif peut être supprimé ou modifié à tout moment en remplissant un nouveau Formulaire de profil d'investisseur et d'objectifs de compte/connaissance de votre client (KYC) ou en soumettant une lettre d'instructions à Gestion Tradex Inc.

Note 2: Caractéristiques de la capacité de risque

ÉLEVÉE	MOYENNE	FAIBLE
- Sources de revenus (actuelles et futures) sont stables - Des économies importantes et peu ou pas de dettes - Horizon prévisionnel long	- Les sources de revenus (actuelles et futures) sont quelque peu stables - Quelques économies et quelques dettes - Horizon prévisionnel moyen	- Les sources de revenus (actuelles et futures) sont instables - Pas d'épargne et endettement important - Horizon prévisionnel court

Note 3: Caractéristiques du compte

Tolérance au risque (applicable selon le type de régime) :

Une façon de mesurer le risque d'un investissement consiste à examiner la variabilité des rendements ou la volatilité, qui est mesurée par l'écart type. L'écart type est utilisé comme indicateur du risque, car il mesure l'étendue des performances d'un investissement. Plus l'écart type est grand, plus la volatilité ou le risque de l'investissement est grand. Le niveau de risque de placement d'un fonds doit être déterminé conformément à une méthodologie normalisée de classification des risques prescrite par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et fondée sur la volatilité historique du fonds, mesurée par l'écart type sur 10 ans des rendements des titres. Plus l'écart type est élevé, plus les rendements historiques ont été variables.

La classification des niveaux de risque est la suivante :

0%-6% Faible 6%-11% Faible à moyenne 11%-16% Moyenne 16%-20% Moyenne à élevée Over 20%- Élevée
Votre aisance face au degré de variabilité des rendements vous aidera à déterminer le type de placements qui vous convient.

CI-DESSOUS LES CARACTÉRISTIQUES DES INVESTISSEMENTS À CHAQUE NIVEAU DE RISQUE :

FAIBLE - Les investissements à faible risque démontrent une faible volatilité et s'adressent aux investisseurs prêts à accepter des rendements inférieurs pour une plus grande sécurité du capital. Les portefeuilles peuvent comprendre des placements tels que des CPG, des fonds communs de placement du marché monétaire, des fonds d'obligations à court terme et des fonds d'obligations comportant une forte proportion d'obligations du gouvernement du Canada et des gouvernements provinciaux.

FAIBLE À MOYENNE - Les investissements à risque faible à moyenne affichent une volatilité faible à modérée mais une volatilité plus élevée que celles décrites ci-dessus. En plus des investissements mentionnés ci-dessus, ils peuvent comprendre des fonds équilibrés ou des fonds comportant une forte proportion d'obligations d'entreprises.

MOYENNE - Les investissements à risque moyenne affichent une volatilité modérée et s'adressent aux investisseurs qui recherchent une croissance sur une période plus longue. En plus des investissements mentionnés ci-dessus, les portefeuilles à risque moyen peuvent comprendre des fonds d'actions canadiennes bien diversifiés, des fonds d'actions américaines bien diversifiés et certains fonds d'actions mondiales bien diversifiés.

Tolérance au risque (applicable selon le type de régime) : suite

MOYENNE À ÉLEVÉE - Les investissements à risque moyenne à élevée affichent une volatilité modérée à élevée et s'adressent aux investisseurs qui recherchent principalement une croissance à long terme. En plus des investissements mentionnés ci-dessus, les portefeuilles à risque moyenne à élevée peuvent inclure des fonds qui investissent dans de petites entreprises, des secteurs de marché ou des zones géographiques spécifiques.

ÉLEVÉE - Les investissements à haut risque démontrent une forte volatilité et sont destinés aux investisseurs axés sur la croissance et prêts à accepter des fluctuations importantes à court terme de la valeur du portefeuille en échange de rendements potentiellement plus élevés à long terme. En plus des investissements mentionnés ci-dessus, les portefeuilles à haut risque peuvent inclure des fonds de capital-risque de travailleurs ou des fonds qui investissent dans des secteurs de marché ou des zones géographiques spécifiques tels que les marchés émergents, la science et la technologie, ou des fonds qui s'engagent dans des stratégies de négociation spéculatives, y compris des opérations de couverture. Les fonds qui investissent dans des produits dérivés, vendent à découvert ou utilisent un effet de levier. En général, les personnes qui seraient à l'aise d'investir un total de 10 % ou plus de leurs actifs dans n'importe quelle combinaison de fonds sectoriels et/ou de fonds de capital-risque seraient considérées comme ayant une tolérance au risque « élevée ». Par conséquent, si vous possédez l'un de ces types de fonds et/ou si vous vous sentez à l'aise de les acheter à l'avenir dans un plan particulier, vous devriez avoir une tolérance au risque « élevée » en ce qui concerne l'investissement dans ce plan. Dans le cas contraire, Tradex pourrait se voir interdire de vous autoriser à acheter de tels fonds à l'avenir.

Objectif d'investissement (applicable selon le type de régime) :

OBJECTIF DE REVENU - Votre objectif principal est de générer des revenus courants à partir de vos investissements, et vous vous souciez moins de l'appréciation du capital. Les investissements qui répondront à cet objectif comprennent les instruments à revenu fixe tels que les CPG, les fonds obligataires et les fonds du marché monétaire. Même si les fonds de dividendes canadiens et les fonds d'actions canadiennes bien diversifiés qui mettent l'accent sur l'investissement dans des sociétés stables et qui fournissent un revenu de dividendes comparable aux revenus d'intérêts des fonds obligataires peuvent répondre à un besoin de revenu à des fins de convenance, l'objectif principal de ces types de fonds c'est la croissance.

OBJECTIF DE CROISSANCE - Votre objectif premier est l'appréciation du capital. Les revenus courants des investissements ne constituent pas une exigence importante. Cela vous amènera probablement à détenir une proportion relativement élevée, jusqu'à 100 %, de votre portefeuille dans des fonds qui investissent en actions, à condition que vous ayez au moins un profil de risque moyen. Pour avoir un objectif d'investissement axé sur la croissance, vous devez disposer d'un horizon d'investissement d'au moins 5 ans.

OBJECTIF ÉQUILIBRÉ - Votre objectif principal est une combinaison de revenus et de croissance. Un compte ayant un objectif équilibré recherchera une combinaison d'investissements qui fournissent à la fois un revenu courant, sous forme de revenus d'intérêts ou de dividendes, et un potentiel d'appréciation du capital. La proportion d'investissements à revenu fixe par rapport aux investissements en actions dans la partie « revenu » de l'objectif dépendra dans une large mesure de votre tolérance au risque et de votre horizon temporel, ainsi que de l'environnement de taux d'intérêt en vigueur et de l'attractivité relative des rendements des dividendes par rapport aux rendements des obligations. titres à revenus. Tout investissement en actions qui répond à la partie revenu de l'objectif sera composé de fonds de dividendes canadiens et de fonds d'actions canadiennes bien diversifiés qui mettent l'accent sur l'investissement dans des sociétés stables et fournissant un revenu de dividendes comparable aux revenus d'intérêts des fonds obligataires. Le plan comprendrait généralement au moins 30 pour cent de placements à revenu fixe et pas plus de 70 pour cent en placements en actions.

Horizon prévisionnel (applicable selon le type de forfait) :

C'est la période à partir de laquelle vous devez accéder à une partie importante de l'argent que vous avez investi dans le compte. L'horizon temporel d'investissement est étroitement lié aux objectifs du plan, aux exigences relatives aux actifs investissables et au profil de risque de l'investisseur. Généralement, un horizon temporel plus long serait de dix (10) ans ou plus, un horizon temporel moyen serait de cinq à dix (5-10) ans et un horizon temporel court pourrait être inférieur à cinq (5) ans. Les investisseurs doivent s'assurer que leurs investissements reflètent adéquatement le temps dont ils disposent et le niveau de risque qu'ils sont prêts à assumer. La performance des investissements peut fluctuer considérablement au fil du temps.